

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet méthaniseur de la société NECC / Commune de Choignes

De : Brigitte CORINTHIOS <brigitte.corinthios@gmail.com>

Date : 10/04/2024 11:05

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur,

J'ai pris connaissance du projet de méthaniseur porté par la société NECC sur la commune de Choignes.

A la lecture de la communication de cette entreprise, on pourrait en effet croire à un projet vertueux tant les arguments développés (le projet en 6 points) paraissent convaincants.

Et pourtant, à y lire et s'y intéresser de plus près, on comprend que ce projet, s'il était amené à se mettre en place, conduirait à des conséquences négatives bien supérieures aux bénéfices avancés :

Par exemple (et ces points ne sont pas exhaustifs) , il est affiché un bilan carbone vertueux avec le chiffrage de plus de 25 milles tonnes de CO2 évités, en mettant sous silence les conséquences sur le trafic routier induit par le nombre important de camions nécessaires à l'acheminement des digestats : pollution, trafic surchargé, cout d'entretien des routes, accroissement des risques d'accidents... Ou encore les nuisances sonores, olfactives particulièrement importantes pour le voisinage direct compte tenu d'un trafic permanent à venir et les risques d'accident d'exploitation en eux-mêmes.

Par ailleurs, j'ai pris connaissance de l'Avis délibéré sur le projet d'exploitation d'une unité de méthanisation rendu par la MRAE en juin 23 qui formule un certain nombre de points de vigilance renforçant les risques et doutes quant aux vertus annoncés de ce projet. J'ai également parcouru une étude faune flore menée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Sud Champagne qui pointe les impacts possibles sur les espèces protégées des zones Natura 2000 qui semblent à proximité du projet.

Si je ne m'oppose pas au principe de la méthanisation, je suis totalement opposée à ce projet à taille industrielle porté par la multinationale SHELL (qui se cache derrière la société NECC, ce qui de surcroit révèle une forme de communication tronquée - mensongère ? - sur le réel porteur du projet) qui n'a aucun ancrage territorial, en totale inadéquation avec la qualité de vie des habitants et de la faune et de la flore.

En conséquence de quoi, je vous remercie de prendre en compte mon opposition à ce projet.

Veuillez croire, Monsieur le commissaire-enquêteur, à mes sincères salutations.

Brigitte Corinthios

--

Brigitte Corinthios

+ 33 1 (0) 6 74 44 99 81